

2020 Rapport d'Activités



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE SUR ADOUR

2020 Rapport d'Activités



Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport

annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Jean-Luc LAFENÊTRE,

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS SUR :

www.cc-paysgrenadois.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

Directeur de la publication

Jean-Luc LAFENÊTRE

Rédaction

services communautaires

Conception, mise en page

service communication

Impression

Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos

Communauté de Communes du Pays Grenadois, communes membres, Cie Le Petit Théâtre de Pain

SOMMAIRE

6

UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

13

UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

14

UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

17

UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

19

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

23

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

25

UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

29

ANNEXES

11
COMMUNES

7 914

HABITANTS
(INSEE 2019)

77
AGENTS

29
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

1

SITE NATUREL
REMARQUABLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL :
LES SALIGUES DE L'ADOUR

166,69 ^{KM²}
DE SUPERFICIE

395

ENTREPRISES
(source : Etat N°1081 B CFE DDFIP)

JOURNÉE D'INFORMATION BABY-SITTING :
ATELIER ÉVEIL AUX JEUX
ANIMÉ PAR LE RAPE
LE 27 FÉVRIER
2020



L'ALSH
EN VISITE
À LA MÉDIATHÈQUE
DE GRENADE
SUR L'ADOUR
LE 19 FÉVRIER
2020



INITIATION COURSE
LANDAISE À LARRIVIÈRE
ST-SAVIN
LE 8 JUILLET
2020



VISITE DE LA PRÉFÈTE
ET DES SERVICES DE L'ÉTAT
À GRENADE SUR L'ADOUR
LE 16 SEPTEMBRE
2020



ANIMATION
NATURE À BASCONS :
LA CUISINE DES LÉGUMINEUSES
LE 21 FÉVRIER
2020

DÉCOUVERTE
DU GASCON DURANT
LA SEMAINE BLEUE
LE 6 OCTOBRE
2020



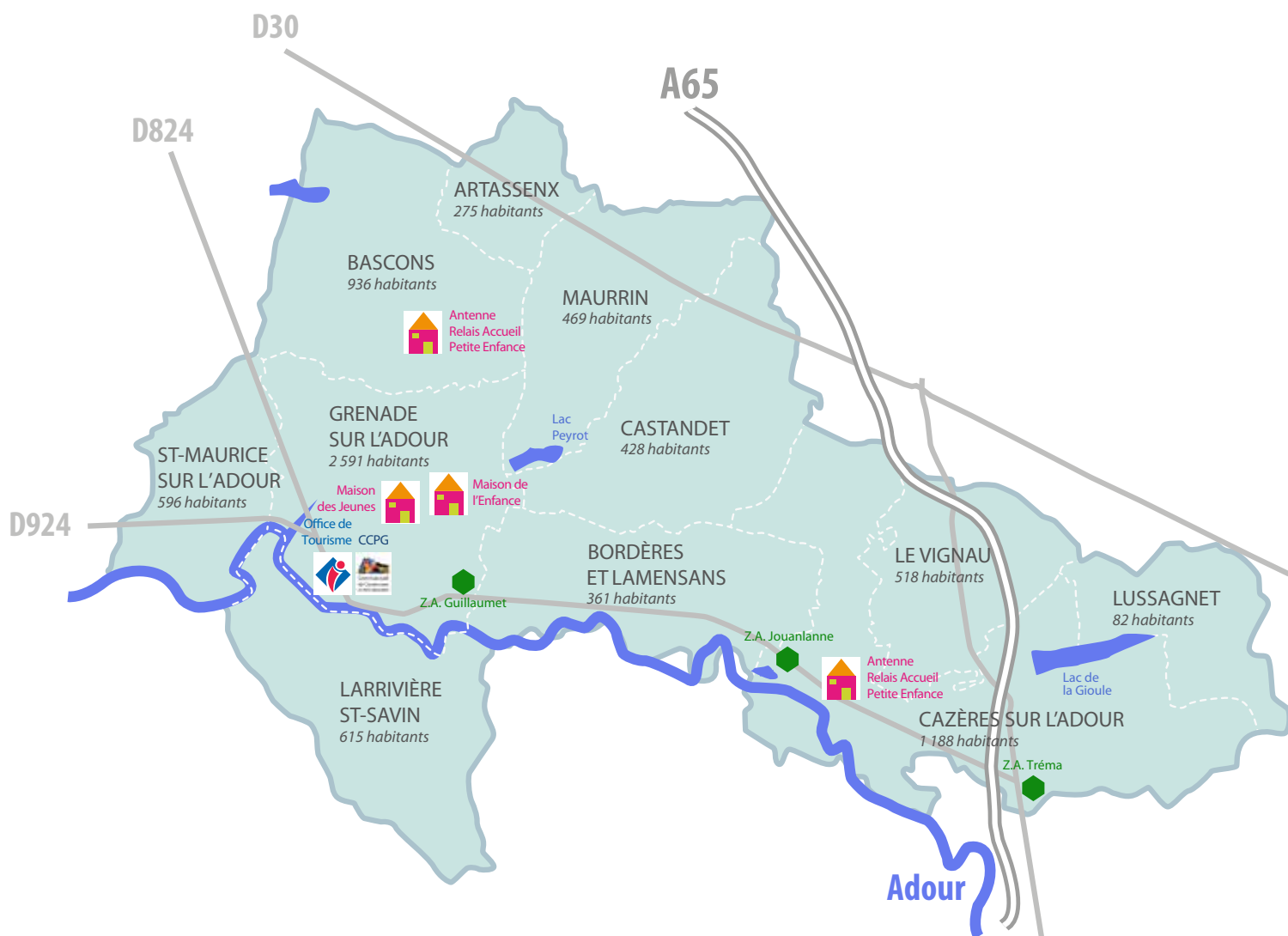
INSTALLATION
DU PREMIER NRO
(RÉSEAU DE FIBRE
OPTIQUE) LE 17
DÉCEMBRE 2020



INONDATIONS À
GRENADE SUR L'ADOUR
LE 30 DÉCEMBRE 2020



> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION



LES COMPÉTENCES DE L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois (CCPG) est un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) regroupant 11 communes.

Son rôle majeur consiste à **développer des projets communs** à ces différentes communes et de **mutualiser un ensemble de services** auprès des usagers.

Les compétences exercées par la CCPG recouvrent bien des aspects tels que l'amélioration de la vie quotidienne des habitants, le soutien à l'activité économique locale, et plus largement, l'essor du territoire.

Ces compétences ont été confiées à la CCPG soit par l'État soit parce que

les communes ont ensemble décidé de les lui transférer.

Les compétences gérées par la CCPG

ne sont pas figées et peuvent évoluer à tout moment en fonction du projet communautaire, des besoins du territoire et de la réglementation.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

| | | | |
|---|---|---|---|
|  <p>Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, opérations d'aménagement</p> |  <p>Développement économique et touristique</p> |  <p>Gestion des aires d'accueil des gens du voyage</p> |  <p>Collecte et traitement des déchets</p> |
|  <p>GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)</p> |  <p>Assainissement</p> |  <p>Eau</p> | |

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



Une intercommunalité peut également exercer des compétences facultatives dites "d'intérêt communautaire" et qui répondent à un besoin spécifique du territoire. La CCPG en exerce 11.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES



L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Conseil Communautaire est l'organe de décision de la CCPG.

Composé de 29 conseillers, il définit les grandes orientations qui seront mises en œuvre par les services, valide les différents budgets et détermine les actions prévues dans le projet de territoire.

Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour

être approuvées. Afin de préparer ces décisions, les élus se réunissent en commissions thématiques pour faire des propositions examinées par le bureau communautaire puis en conseil.

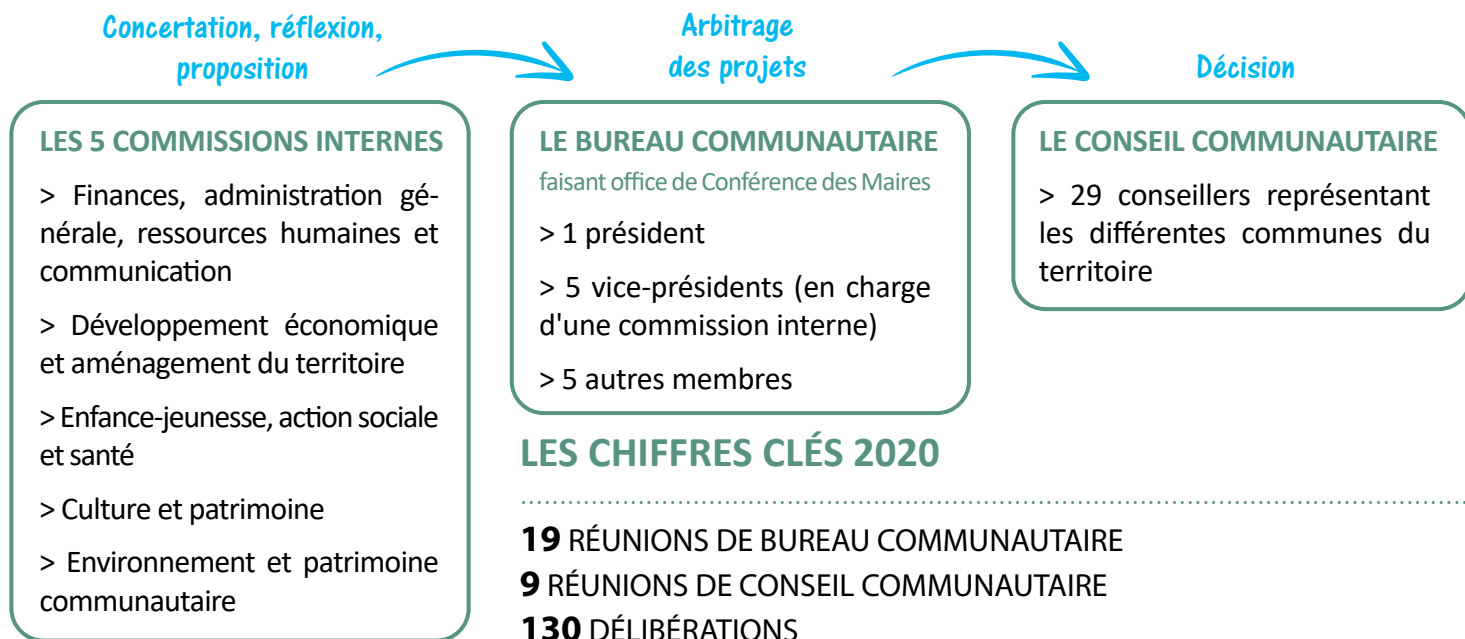
5 commissions ont été constituées. Elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.

La séance d'installation de la nouvelle assemblée communautaire s'est tenue le 16 juillet 2020.



Jean-Luc Lafenêtre a pris la présidence de l'intercommunalité. Il succède à Pierre Dufourcq.

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION



LES CHIFFRES CLÉS 2020

19 RÉUNIONS DE BUREAU COMMUNAUTAIRE

9 RÉUNIONS DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

130 DÉLIBÉRATIONS

2020, UNE ANNÉE DE TRANSITION POLITIQUE

UN CALENDRIER ÉLECTORAL PERTURBÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

Les élections municipales programmées les 15 et 22 mars 2020 ont été perturbées par l'état d'urgence sanitaire et le début de la crise Covid.

Le premier tour, maintenu le 15 mars, a permis d'installer une partie des conseillers municipaux élus dès celui-ci. Le second tour a quant à lui dû être reporté au 28 juin 2020 et, pour cette raison, les conseillers en poste sont restés aux commandes de leurs communes jusqu'à cette date. Ce report a repoussé d'autant la **mise en place du Conseil Communautaire** qui s'est tenue **le 16 juillet 2020**.

UNE ÉQUIPE PROFONDÉMENT RE-NOUVELÉE

Jean-Luc Lafenêtre, maire de Maurrin, a été élu président de la CCPG.

Avec une moyenne d'âge de 58 ans, la nouvelle assemblée compte 11 femmes et 18 hommes. Elle témoigne surtout d'un très large renouvellement

avec l'arrivée de **21 nouveaux élus sur les 29 en poste**.

Le territoire compte, par ailleurs, **7 nouveaux maires** parmi les 11 communes membres du Pays Grenadois.

LA NOUVELLE ÉQUIPE COMMUNAUTAIRE

> **Le président** : Jean-Luc Lafenêtre, maire de Maurrin.

> **Les vice-présidents** : Jean-Michel Duclavé, maire de Castandet, 1^{er} vice-président délégué aux finances, à l'administration générale, aux ressources humaines et à la communication.

Jean-Pierre Bréthous, maire de Saint-Maurice sur Adour, 2^e vice-président délégué au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Christophe Larrose, maire de Larrivière Saint-Savin, 3^e vice-président délégué à l'enfance-jeunesse, à l'action sociale et à la santé.

Odile Lacouture, maire de Grenade

sur l'Adour, 4^e vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine.

Jean-Claude Lafite, maire de Lusagnet, 5^e vice-président délégué à l'environnement et au patrimoine communautaire.

> **Les autres membres du bureau** : Nicolas Raulin, maire de Bascons, suppléant de la commission finances et administration générale.

Philippe Ogé, maire de Bordères et Lamensans, suppléant de la commission développement économique et aménagement du territoire.

Evelyne Lalanne, maire d'Artassenx, suppléante de la commission enfance-jeunesse, action sociale et santé.

Anne-Marie Mouchez, maire de Cazères sur l'Adour, suppléante de la commission culture et patrimoine.

Patrick Dauga, maire de Le Vignau, suppléant de la commission environnement et patrimoine communautaire.

ACCUEIL ET IMMERSION DES NOUVEAUX ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Pour permettre aux nouveaux élus de mesurer les enjeux du mandat intercommunal, **le service communication de la collectivité a remis à chacun un kit détaillant le fonctionnement de la CCPG** (statuts, définition de l'intérêt communautaire, organigramme, règlements) ainsi qu'un panel des outils de communication présentant la collectivité.

En continuité, des **réunions de présentation des différentes commissions** ont été organisées par la direction et les responsables de services concernés afin de mieux appréhender les multiples champs d'intervention de la CCPG.



De gauche à droite : Philippe Ogé (Bordères et Lamensans), Evelyne Lalanne (Artassenx), Anne-Marie Mouchez (Cazères sur l'Adour), Jean-Pierre Bréthous (St-Maurice sur Adour), Jean-Claude Lafite (Lusagnet), Jean-Luc Lafenêtre (Maurrin), Jean-Michel Duclavé (Castandet), Odile Lacouture (Grenade sur l'Adour), Patrick Dauga (Le Vignau), Nicolas Raulin (Bascons) et Christophe Larrose (Larrivière St-Savin).

INFORMER LES ÉLUS COMMUNAUX POUR MIEUX LES IMPLIQUER

La démarche d'accueil des nouveaux conseillers communautaires s'est poursuivie par des **rencontres entre les conseils municipaux des 11 communes**, l'exécutif et les responsables de service.

Ainsi, à l'occasion de trois soirées programmées les 13, 15 et 17 octobre

2020 sur trois communes du Pays Grenadois, l'ensemble des conseillers municipaux du territoire a été convié à découvrir l'intercommunalité, ses différentes commissions thématiques ainsi que les enjeux identifiés en ce début de mandat. Le taux de participation à ces réunions d'information a avoisiné les 50 %.



GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Le confinement national annoncé par le gouvernement en mars 2020 suite à l'émergence de la Covid-19, en plus de bouleverser l'organisation des services intercommunaux (fermeture des structures accueillant du public, arrêt des permanences, mise en place du télétravail, etc...), a fortement impacté l'économie locale ainsi que les services de santé.

Les services de la CCPG se sont mobilisés dès le début de la crise pour soutenir acteurs économiques et professionnels de santé tout en

maintenant un service minimum auprès des habitants du territoire.

MAINTENIR LE LIEN AVEC LES COMMUNES ET PROTÉGER LES PERSONNES

Courant avril, la CCPG et ses communes membres, en collaboration avec la Maison de Santé du Pays Grenadois ont travaillé à la mise en place d'un **plan d'actions visant à doter les habitants de masques.**

Une commande groupée de 8 000 masques lavables certifiés Afnor a ainsi été actée sous l'égide du Conseil

Départemental et de l'Association des Maires des Landes. La remise de ce matériel (un masque par habitant) a été assurée par chaque mairie.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Dès les premiers jours de confinement, le service développement économique a travaillé sur la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la reprise économique.

Une campagne téléphonique a été menée par les maires du territoire afin de relayer l'information sur les

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION

dispositifs d'urgence mis en place par l'État.

En parallèle, la CCPG a abondé le Fonds Régional de Prêt de Solidarité et de Proximité afin d'octroyer, auprès des entreprises éligibles du territoire, des prêts à taux 0 % compris entre 5 000 et 15 000 euros.

ORGANISATION DES SERVICES

Le télétravail a rapidement été la règle pour la majorité du personnel de la collectivité. Les agents admi-

nistratifs, pour la plupart équipés d'ordinateurs portables ont, grâce à la mobilisation du service informatique, pu poursuivre leurs missions à distance.

Les lignes téléphoniques ont pu être gérées par transfert et des temps de réunions en visioconférence ont rapidement été instaurés.

Les agents pour lesquels les missions ont dû être temporairement interrompues (animateurs enfance-jeunesse, agents d'accueil de l'Office

de Tourisme) ont été mis à contribution pour la mise en place d'une cellule d'appels à destination des bénéficiaires du CIAS. Un dispositif qui permettait ainsi de maintenir un lien avec les personnes les plus vulnérables pour prendre de leurs nouvelles, leur rappeler les différents gestes barrières et recueillir leurs besoins.

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

Les établissements, Communauté de Communes et Centre Intercommunal d'Action Sociale confondus, comptent **77 agents** répartis ainsi :

- services administratifs : 9,
- service eau et assainissement : 9,
- école de musique : 9,
- service enfance-jeunesse : 18,
- service technique : 3,
- service tourisme, culture : 3,
- CIAS : 26.

En matière de mouvement de personnel, on note le départ de 4 agents et l'arrivée de 3 autres au sein de la Communauté de Communes. Le CIAS comptabilise quant à lui 2 départs et 3 arrivées.

4 agents de la Communauté de Communes et 2 agents du CIAS ont bénéficié d'un avancement de grade en 2020.

3 stagiaires (stage d'observation de 3^{ème}, BAFA, etc...) ont été accueillis au cours de l'année ce qui représentent 55 jours de stage réalisés.

FORMATIONS

14 jours de formation ont été effectués au sein de la Communauté de Communes (11 agents concernés) et 18 jours au niveau du CIAS (10 agents concernés).



Une partie des agents accueillant du public au sein des différentes structures de la collectivité a suivi une formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) organisée en février 2020.

L'accueil des stagiaires et le départ en formation ont été largement impactés par la crise sanitaire.

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme, toutes absences confondues, pour l'année 2020 est de :

- 4,99 % pour la Communauté de Communes,
- 10,91 % pour le CIAS.

INSTAURATION DU RIFSEEP

Conformément au décret 2020-182 du 27 février 2020, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été mis à jour pour les cadres d'emploi de technicien et ingénieur.

LES FINANCES

Malgré une année particulière, perturbée avec la crise sanitaire et le renouvellement des assemblées, le conseil communautaire a réussi à se réunir en présentiel le 29 juillet, en conformité avec les règles sanitaires en vigueur, pour l'adoption du budget 2020.

C'est à l'unanimité que l'assemblée a validé un budget « combatif » qui permettra tout à la fois de contribuer à la relance de l'activité économique et de neutraliser la pression fiscale des contribuables.

FISCALITÉ 2020

En cette année d'incertitude pour les ménages comme pour les entreprises, la CCPG a décidé :

- de **maintenir un taux nul pour la taxe foncière**,
- de **dégrever pour 2020 aux deux tiers la cotisation foncière des entreprises** des secteurs de la restauration et de l'hôtellerie (une décision exceptionnelle dans le département),
- de **maintenir les taux pour les autres recettes fiscales**.

La taxe Gemapi a, par ailleurs, été instaurée, permettant le financement de cette compétence, sans prélevement sur 2020.

BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGETS ANNEXES

Le **budget général de la Communauté de Communes est de l'ordre d'un peu plus de 14 millions d'euros**.

Les budgets annexes ont été votés à hauteur de :

> 4 990 436 euros pour les zones d'activités économiques,

> 92 498 euros pour l'Office de Tourisme,

> 21 900 euros pour l'application du droit des sols,

> 2 311 163 euros pour l'assainissement,

> 2 396 746 euros pour l'eau.

En matière d'**investissement**, sont affectées une enveloppe de **707 800 € H.T. pour la construction d'une école de musique** et une autre d'un montant de **580 000 € H.T. sur 3 ans** (35 000 € de charges de fonctionnement annuel) **pour la mise en place progressive de la télérelève des compteurs d'eau**.

Le budget du Centre intercommunal d'action sociale s'équilibre à 1 006 713 euros.

La solidarité, omniprésente, apparaît plus particulièrement dans le développement économique, l'aménagement du territoire, le social, la culture ou encore le tissu associatif d'intérêt communautaire.

LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DES COMMUNES

Les plans de financement des 11

communes sont largement soutenus dans l'oxygénation de leur trésorerie via :

> la **dotation de solidarité communautaire** : 600 000 euros distribués aux 11 communes,

> les **fonds de concours** : 13 projets communaux financés sur 7 communes pour un montant total de 131 673 euros,

> la **prise en charge de la part de chaque commune contributrice au FPIC** (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) soit 223 689 euros,

> les **attributions de compensation** : 425 901 euros versés.

COMMENT EST FINANCÉE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

L'essentiel des ressources provient de la fiscalité des ménages et des entreprises auquel s'ajoutent les dotations de l'État, les subventions d'organismes publics et la participation des usagers à certains services payants.



En matière de fonds de concours 2020, la commune de Bascons s'est vue attribuer une enveloppe de 6 600,24 € pour l'aménagement d'un City Park.

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

Les élus communautaires ont approuvé, le 7 décembre 2020, la **signature de la charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des finances publiques**.

Cette charte précise les modalités de présence ainsi que la nature des services qui seront rendus aux usagers et collectivités locales dans les différents points de contact qui seront créés par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Pour le territoire, une permanence sera accueillie au sein du siège communautaire.

AUDIT ORGANISATIONNEL ET FINANCIER

En octobre 2020, la CCPG a lancé un marché en vue de la **réalisation d'un audit organisationnel et financier au sein de la collectivité**.

Cet audit devra permettre à l'EPCI de disposer d'une visibilité claire sur les modalités d'organisation et de fonctionnement des services et de décliner de manière opérationnelle les actions prioritaires en matière de ressources humaines et de financement.

Le marché a été attribué au cabinet Calia Conseil, le 14 décembre 2020 pour un montant de 26 325 € H.T.

DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

En complément de l'audit organisationnel et financier confié à Calia Conseil, la CCPG a désigné le cabinet PSO afin de mener une **évaluation des risques psychosociaux au sein des différents services de l'EPCI**.

Les deux cabinets travailleront conjointement de manière à avoir une approche globale de la situation financière, organisationnelle et humaine.

Le coût de réalisation de cette évaluation des risques psychosociaux est de **13 104 € T.T.C.**

SYSTÈMES D'INFORMATION ET COMMUNICATION

L'INFORMATIQUE

L'année 2020 aura été marquée, avec la crise sanitaire, par un important travail d'**installation de matériel et de solutions techniques pour permettre le travail à distance des agents tout en veillant à la sécurité des systèmes informatiques**.

Paramétrage d'ordinateurs portables avec connexion VPN, mise en place d'un cloud permettant le travail collaboratif et l'échange de données de manière sécurisée, mise à disposition d'un outil de visioconférence ont fait partie des missions primordiales à accomplir dès le premier confinement.

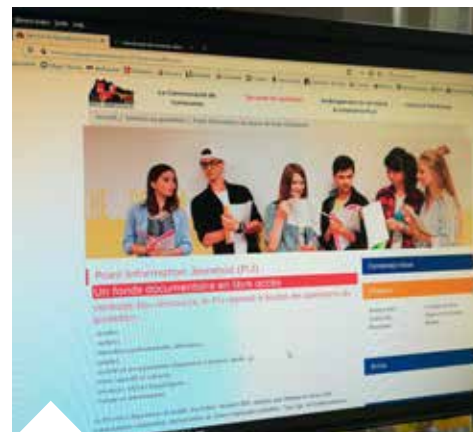
Cette période a permis de faire émerger les problématiques fonctionnelles des systèmes d'information de la collectivité et de programmer pour 2021 une remise à niveau des infrastructures réseaux dont le remplacement du serveur.

Pour mener à bien la **mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, la collectivité a désigné l'ALPI en tant que délégué à la protection des données. Cette prestation engagée le 25 mai 2018 a permis de faire l'inventaire des traitements de données personnelles recueillies par la CCPG et le CIAS. Les registres de traitement de ces deux entités, finalisés en septembre 2019, sont actualisés chaque année.

LA COMMUNICATION

Le service communication, en charge du site internet et de toute la communication faite auprès des habitants (magazine intercommunal, flyers événementiels, articles de presse Sud-Ouest, etc...) a renforcé son rayonnement en créant, fin novembre 2020, sa **page officielle sur le réseau social Facebook**.

Le site internet de la collectivité a fait peau neuve en août 2020. Son interface a été entièrement repensée et remaniée afin de s'adapter aux nouvelles attentes des internautes en matière d'interactivité et d'ergonomie. Un **module de paiement en ligne (PayFIP)** y a notamment été intégré pour faciliter le règlement des factures émanant de l'école de musique de l'accueil de loisirs ou encore de l'Espace Jeunes.



Le nouveau site internet du Pays Grenadois a été mis en ligne durant l'été 2020.

ENVIRONNEMENT

SENTIER DE L'ADOUR

Le Sentier de l'Adour est un itinéraire dédié aux déplacements doux ayant pour objectif de relier Dax à Aire sur l'Adour sur environ 130 km en valorisant le patrimoine lié au fleuve.

Le SIMAL, porteur de ce projet, a déjà ouvert trois tronçons reliant Dax à Saint-Maurice sur Adour. Le tronçon Nerbis - Saint-Maurice sur Adour (30 km) a été validé en 2020. Le dernier tronçon qui reliera Saint-Maurice sur Adour à Barcelonne du Gers (environ 30 km) doit ouvrir en 2021.

ITINÉRAIRE NAUTIQUE DE L'ADOUR

Deux descentes de l'Adour en canoë ont été organisées en partenariat avec

le SIMAL et l'association La Grange les 16 juillet et 20 août. Commentées par un agent du SIMAL, ces animations ont permis de valoriser auprès de **24 participants** les aménagements réalisés dans le cadre de l'itinéraire nautique de l'Adour mais également les travaux de gestion de la végétation effectués par le syndicat.

En octobre, **durant la manifestation départementale « Itinéraires »**, les médiathèques landaises ont proposé une série d'actions sur le thème de **l'Adour**. C'est dans ce contexte, que le SIMAL a été sollicité et invité à animer un atelier à la **médiathèque de Bascons**, le dimanche 18 octobre.

TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

La borne de recharge pour véhicules

électriques implantée sur le parking des Magnolias à Grenade sur l'Adour a été **utilisée à 73 reprises en 2020**. 43 sessions de charges avaient été comptabilisées durant sa première année de mise en service. **Le coût de fonctionnement annuel de cet équipement s'élève à 858,01 € TTC.**

DÉCHETS DE VENAISON

Durant la saison 2019-2020, **6,884 tonnes de déchets de venaison ont été collectés** sur le site aménagé en 2019 par la CCPG afin de répondre aux besoins des ACCA du territoire.

14 passages du prestataire Atemax, spécialisé dans les services d'équarissage, ont été nécessaires pour l'enlèvement de ces déchets. **Coût pour la collectivité : 2 761,34 € TTC.**

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Dans le cadre de la **lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes**, le SIMAL a poursuivi en 2020 le traitement des sites de renouée identifiés en bord d'Adour et notamment sur le secteur de Grenade sur l'Adour.

Le programme pluriannuel de gestion

des cours d'eau mis en œuvre par le SIMAL cette année prévoit deux actions de travail :

- la **gestion de la ripisylve** (formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives) **et des embâcles** (accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau) sur les cours d'eau Gioulé,

Mourède, Lacaou, Courdaoute, Marrians et Téoulère ;

- le **retrait de dépôts sauvages** sur le cours d'eau Pesqué à Saint-Maurice sur Adour.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Une **convention tripartite** entre l'Institution Adour (opérateur de la gestion d'ouvrages et de protection contre les inondations), le Département des Landes et la CCPG a été signée durant l'été 2020.

Cette convention porte uniquement sur la **réalisation de travaux d'urgence de réparation de la digue Pénich-Laburthe**, implantée en rive gauche de l'Adour sur la commune de Larrivière Saint-Savin et détériorée durant les crues de décembre 2019.



L'enlèvement des embâcles aux abords des ponts permet de maintenir le libre écoulement des eaux.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

PLANIFICATION URBAINE

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE ET PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Au cours de l'année 2020, les deux documents d'urbanisme majeurs qui encadreront le développement du territoire pour les prochaines années ont été concrétisés.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Adour Chalosse Tursan est devenu opposable le 25 février 2020 et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'Habitat a été approuvé (délibération n°2020-

012 du 2 mars 2020) et rendu opposable le 1^{er} septembre à la suite des effets de l'ordonnance n°2020-306

du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais administratifs pendant la période d'urgence.



Remise du procès-verbal d'enquête publique relative au PLU par le commissaire-enquêteur.

CONSTRUCTION TERRITORIALE



Le service Application du droit des sols a instruit 844 dossiers en 2020.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'instruction des autorisations du droit des sols fonctionne aujourd'hui pour l'ensemble du territoire. Une mutualisation de service a été mise en place il y a 4 ans avec la ville de Saint-Sever.

L'activité a augmenté de 7,51 % en

2020. On notera que sur les années passées, la répartition du nombre de dossiers traités était sensiblement équilibrée entre la ville de Saint-Sever et le Pays Grenadois. Cette année, le nombre de dossiers instruits pour le Pays Grenadois représente 61 % du volume total soit 844 dossiers traités.

Le technicien poursuit sa mission d'appui technique auprès des élus pour l'instruction des différents dossiers.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

À la suite de l'élaboration du Plan de Référence de Grenade sur l'Adour, qui a mobilisé la participation active de la CCPG (sur ses compétences de politique locale du commerce et de politique du logement), il a été décidé par délibération n°2020-127 du 7 décembre 2020, de candidater avec la commune au programme national « Petites Villes de Demain » afin

de déployer la stratégie de revitalisation du centre-bourg de la ville centre du territoire.



« Petites Villes de Demain » est un programme qui accompagne la revitalisation des petites communes, conforte leur rôle de centralité et renforce le maillage territorial.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La crise économique induite par l'épidémie de Covid-19 a mobilisé le service pour engager un programme d'actions économiques.

Le contexte a incité la préparation et la **formalisation d'accords-cadres** pour favoriser la qualité des relations de travail (échanges d'informations sur les entreprises locales, etc...) :

- avec les **chambres consulaires** (Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes et Chambre de Commerce et de l'Industrie des Landes)
- avec l'**association Initiatives Landes** (délibération du 7 décembre 2020 impliquant une adhésion avec cotisation annuelle de 3 000 €).

L'urgence économique a amené les élus à s'inscrire dans les dispositifs institutionnels proposés par la Région et l'Etat.

D'une part, il a été acté la participa-

tion de la CCPG au **Fond de Solidarité et de Proximité pour les commerçants, artisans et associations de la Région Nouvelle Aquitaine** pour un montant de 15 828 €.

D'autre part, il a été décidé, par délibération du 29 juillet 2020, la mise en œuvre d'une **mesure fiscale exceptionnelle consistant au dégrèvement de Contribution Foncière Economique au titre de l'année 2020** pour soutenir les secteurs particulièrement affectés par la crise (hôtels, cafés-restaurants, acteurs de l'évènementiel, etc...).

PROGRAMME D'ACTIONS LOCALES

Au titre d'actions locales, la commission développement économique a validé :

- le **développement d'un programme « spécifique Covid-19 » avec la CCI des Landes** afin d'outil-

ler les entreprises volontaires en conseils et formations dédiées pour accélérer la relance de leurs activités ou bien accompagner celles en situation plus dégradées (délibération n°2020-096 du 26 octobre 2020 pour un coût maximal de 10 000 €).

- la mise en œuvre d'un **règlement d'intervention d'aides à l'immobilier d'entreprises** dont une partie (artisanat de production notamment) a été déléguée au Conseil Départemental des Landes (délibérations n°2020-097/098 du 26 octobre 2020) et une autre (commerces et hébergements touristiques) sur les crédits propres au budget communautaire (délibération n°2020-125 du 7 décembre 2020).



Signature d'une convention de partenariat avec la CCI des Landes : programme spécifique Covid-19.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

LA FIBRE PREND RACINE

Le déploiement de la fibre optique partout et pour tous initié par le Département des Landes s'accélère.

Après une première tranche d'aménagement des réseaux mise en œuvre par le SYDEC à laquelle la CCPG a participé financièrement (84 000 €), le programme se poursuit avec **PIXL by Altitude Infra**, société privée retenue pour couvrir intégralement et sur fonds propres le déploiement de la fibre optique à 100 % des Landais.

Le 17 décembre, le premier Nœud de

Raccordement Optique (NRO) a été installé et inauguré sur la commune de Grenade sur l'Adour. Implanté entre la Maison de l'Enfance et les ateliers municipaux, ce NRO, est la première brique essentielle au réseau de fibre optique.

Cette « armoire » couplée à l'installation prochaine de plusieurs Sous Répartiteurs Optiques (SRO) sur l'ensemble du territoire, permettra le **raccordement de 100 % des habitations et entreprises de Bascons, Larrivière St-Savin, St-Maurice sur Adour et Grenade sur l'Adour.**

Les autres communes seront partiellement reliées à ce NRO ou rattachées à un autre. Sa situation géographique permettra également le raccordement de la commune de Montgaillard et d'une partie des monsouétains.

Sont encore prévus 8 à 10 mois de travaux de construction du réseau de fibre, quelques validations administratives puis une phase de commercialisation qui permettra aux abonnés de bénéficier des offres d'opérateurs présents sur le territoire.

Le premier Nœud de Raccordement Optique a été installé et inauguré à Grenade sur l'Adour, le 17 décembre 2020.



En plus de la réfection d'enrobé, des travaux de confortement de chaussée ont été réalisés en 2020.

VOIRIE

MUTUALISATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE

La création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire constituent une des compétences supplémentaires dont la Communauté de Communes du Pays Grenadois s'est dotée.

Cette compétence est exercée via une **convention de mise à disposition de service technique signée avec Mont-de-Marsan Aggloméra-**

tion dont le renouvellement a été acté jusqu'au 31 décembre 2026.

TRAVAUX RÉALISÉS

L'activité voirie sur l'année 2020 a permis la **rénovation de plus de 41 000 m² de voirie**, le renouvellement du marquage au sol de plusieurs portions routières (200 m² de peinture) et l'entretien de fossés avec 379 heures de pelle mécanique et autant de camion, pour une **dépense globale de 440 000 €.**

60 permissions de voirie ont été enregistrées en 2020.

TRANSFERT DE VOIRIE

En début d'année, 81 mL de voirie communale créées suite à l'extension du lotissement du Mayre à Saint-Maurice sur Adour ont été classées d'intérêt communautaire. Il en a été de même pour 968 mL de voiries privées situées sur la commune de Cazères sur l'Adour.

EMPLOI

ESPACE EMPLOI

L'Espace Emploi accueille les demandeurs d'emploi du territoire sur rendez-vous et leur propose une aide de proximité à raison de deux demi-journées par semaine.

Le service a été fermé de mi-mars à début septembre 2020 en raison :

- du confinement décidé par le gouvernement face à la pandémie de Covid-19 ;
- du départ à la retraite de la personne chargée de son animation.

27 personnes ont bénéficié d'un accompagnement durant les mois d'ouverture. Des **rendez-vous personnalisés** principalement axés sur :

- la recherche d'offres à pourvoir (74 %),
- les démarches administratives liées à l'emploi (11 %),
- la rédaction de CV et lettres de motivation (7,5 %)
- l'orientation vers des formations (7,5 %).

8 employeurs dont 6 implantés en Pays Grenadois ont sollicité l'Espace

Emploi durant l'année pour des demandes de conseils ou la recherche de personnel permanent ou saisonnier.

Courant septembre, **le service a créé sa page Facebook** afin d'y partager toutes les informations utiles aux demandeurs d'emploi.

La nouvelle animatrice de l'Espace Emploi a, par ailleurs, effectué une **immersion au sein de l'agence Pôle Emploi** de Mont de Marsan. La correspondante de l'antenne montoise, l'y a accueilli et montré le fonctionnement de l'agence. Ce premier contact permettra à l'animatrice de s'appuyer sur les compétences des agents Pôle Emploi si nécessaire et de mieux orienter les personnes reçues au sein de l'Espace Emploi.

MISSION LOCALE DES LANDES

En 2020, la Mission Locale des Landes a maintenu le lien avec les jeunes du territoire du Pays Grenadois. **Malgré la crise sanitaire, des permanences ont été assurées à la Maison des Jeunes**, fortement impliquée pour maintenir une continuité de service,

en collaboration directe avec la référente du PIJ.

90 jeunes ont été accompagnés sur le territoire dont 30 reçus pour la première fois.

Près de **50 entrées en situation professionnelles** ont été réalisées (36 contrats de travail signés, des immersions en entreprise, des entrées en formation et des contrats d'alternance signés).

Plus de **310 entretiens individuels (250 en 2019)** ont été réalisés pour offrir un soutien personnalisé aux jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

60 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé et près de 520 actions ont été engagées en fonction des situations des jeunes (63 % liées à l'emploi, 11 % pour un projet professionnel, 10 % pour la formation et les autres concernant, la santé, le logement, la citoyenneté, les loisirs, le sport et la culture).

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

L'Atelier Multiservices Informatique accueille principalement un **public attiré par l'initiation à l'informatique ou ayant besoin d'un accès pour consulter internet**.

En 2020, **154 personnes** ont fréquenté l'AMI pour un total de 500 visites ; un chiffre en baisse compte-tenu de la fermeture de la structure durant le premier confinement puis d'une réouverture progressive uniquement sur rendez-vous.

40 usagers ont participé aux initia-

tions proposées dans le cadre du dispositif d'itinérance établi sur les communes de Bascons, Castandet, Maurrin et Le Vignau auxquelles Cazères sur l'Adour s'est greffée en 2020.



Des passerelles sont mises en place entre l'AMI et les structures enfance-jeunesse du territoire.

PROJETS TRANSVERSAUX

Du 3 au 18 décembre, l'AMI a accueilli l'Agence landaise pour l'informatique (ALPI) dans le cadre du **projet régional de formation destiné aux demandeurs d'emploi**. 9 personnes du territoire ont bénéficié de ce programme de formation à l'informatique.

Deux sessions d'animation autour des jeux en réseau ont été organisées en **passerelle avec l'Espace Jeunes** les 5 mars et 27 octobre 2020. 27 adolescents y ont participé.

> UN TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

INCLUSION NUMÉRIQUE

L'AMI a intégré en 2020 le Réseau Landais d'Inclusion Numérique dont les membres sont répertoriés sur le portail de l'inclusion numérique « pin40.fr ».

L'objectif de ce réseau, bâti par le Conseil Départemental des Landes et l'ALPI, est de rendre le numérique accessible à chaque individu et de pouvoir répondre, de façon juridiquement sécurisée, aux demandes formulées pour les démarches admi-

nistratives du public.

L'obtention de ce label permet désormais à l'animateur de l'AMI d'accompagner les personnes en diffi-

culté face au numérique suivant un protocole sécurisé et réglementaire (recueil de données personnelles, respect de la vie privée, etc...).



L'animateur de l'AMI a participé à plusieurs réunions de travail relatives à la mise en place du réseau départemental d'inclusion numérique.

ECOLE DE MUSIQUE

Durant l'année scolaire 2019/2020, **107 élèves** dont 27 adultes ont fréquenté les cours dispensés par l'école de musique. Parmi ces élèves, 25 étaient domiciliés hors Pays Grenadois.

La répartition par classe s'établissait ainsi : 5 élèves en accordéon, 14 en percussion/batterie, 5 en boha (cornemuse landaise), 2 en chant polyphonique, 15 en clarinette, 5 en flûte, 13 en guitare, 15 en piano, 8 en saxophone, 3 en trombone, 9 en trompette, 3 en tuba et 10 en éveil musical.

L'équipe enseignante a été étoffée par l'arrivée de Sophie Chambat, professeur de piano. **10 assistants d'enseignement artistique** exercent désormais au sein de l'école de musique.

La **seconde édition du Bal Trad'** (mélange de musique, danses gasconnes et chants traditionnels) organisée à Saint-Maurice sur Adour, le 8 février, en partenariat avec le Comité des Fêtes, a été un véritable succès.

En raison de la pandémie de Covid-19, les élèves n'ont eu l'occasion

de se produire en public que lors de la **cérémonie des vœux communautaires**. Le concert de fin d'année n'a pu avoir lieu tout comme les deux objectifs de l'école pour 2020 : l'organisation d'un concert avec l'harmonie de Saint-Sever et le projet de contes musicaux.

Le premier confinement a contraint l'équipe enseignante à stopper les cours en présentiel jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les échanges avec les élèves se sont ainsi déroulés uni-

quement en visio. Pour cette raison, la CCPG a décidé de réduire de 2/3 le montant de la **cotisation du 3^{ème} trimestre** pour l'ensemble des élèves.

L'équipe enseignante a su réagir et mettre en place d'autres actions telles que la réalisation de **vidéos de promotion des instruments de musique** ou de clips confectionnés avec leurs élèves (montage de plusieurs séquences vidéos réalisées en visio).



La seconde édition du Bal Trad' organisée le 8 février à Saint-Maurice sur Adour a connu un vif succès.

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La Communauté de Communes intervient sur trois communes du territoire pour les temps d'activités périscolaires : **Artassenx, Bascons et Larrivière Saint-Savin**.

Depuis la rentrée de septembre 2020, **157 enfants** ont participé à des ateliers animés par les agents de l'accueil de Loisirs ou mis à disposition par les communes et SIVU. Au total, ce sont **11 agents** qui œuvrent pour l'encadrement de ces TAP.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE & CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Un **avenant au contrat enfance jeunesse** a été signé en 2020 suite à son expiration fin décembre 2019. Cet avenant garantit notamment le versement par la CAF de la **prestation de service ordinaire (PSO)**, qui participe au financement du fonctionnement de l'ensemble des services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse (subventionnements pour les séjours organisés par la CCPG, prise en charge de salaires, etc...).

Fin 2020, la CCPG s'est engagée auprès de la CAF dans une **démarche de convention territoriale globale (CTG)** qui remplacera le contrat enfance jeunesse.

Un partenariat est également en place avec la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**, qui participe financièrement à l'accueil de certains enfants sur les structures du territoire.

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

L'accueil d'enfants en situation de handicap est inscrit dans le projet éducatif du territoire.

Un accueil dédié est mis en place sur

l'Accueil de loisirs et l'Espace jeunes pour **3 enfants et 3 jeunes**. 502 heures d'accueil ont été enregistrées pour ce public en 2020.

Une **subvention de 3 800 €** a été versée au titre de l'appel à projet « **fonds publics et territoire** » (en partenariat avec l'association Jeunesse au Plein Air et la CAF des Landes) afin d'adapter l'activité au public accueilli et de recruter un personnel supplémentaire lorsque cela s'avère nécessaire.

En parallèle de nombreuses **actions de sensibilisation** sont conduites sur l'année au sein de l'ensemble des structures, petite enfance, enfance et jeunesse.

APPEL À PROJET MOBILITÉ

Dans le cadre d'un appel à projet spécifique proposé en 2020, la CAF devrait apporter son **soutien financier en vue de l'acquisition d'un véhicule neuf de 9 places, équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite**.

PROJETS TRANSVERSAUX

La plupart des projets en faveur du jeune public et des familles ont été annulés pour cause de Covid-19 (Mois des Familles, conférence sur les dangers d'Internet, partie du festival « Les Arts en De5route5 » réservée aux scolaires, concours de sapins).

Seul le spectacle intitulé « **Rock'in crèche** », proposé par la compagnie **Le Petit Théâtre de Pain**, en résidence artistique sur le territoire, a pu avoir lieu.

Présenté sous forme de théâtre d'objets, le spectacle a recueilli l'attention du jeune public au sein de plusieurs structures et classes du territoire lors

Le handicap (les différences) est un thème régulièrement abordé au sein des structures enfance-jeunesse.



La compagnie Le Petit Théâtre de Pain en résidence à l'école de Larrivière Saint-Savin, le 12 mars 2020.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

de multiples représentations : RAPE de Cazères sur l'Adour et école de Bordères et Lamensans le 9 mars, écoles de Cazères sur l'Adour et Bascons le 10 mars puis école de

Larrivière Saint-Savin le 12 mars. Les écoles publiques de Saint-Maurice sur Adour et de Grenade sur l'Adour qui devaient également assister à cette représentation, n'ont

pu le faire en raison du confinement annoncé par le gouvernement. L'action sera reconduite en 2021.

RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (RAPE)

En lien avec la CAF, le Relais Accueil Petite Enfance officie en tant que **guichet unique pour la mise en relation entre l'offre et la demande en matière de garde d'enfants** sur le territoire.

ASSISTANTES MATERNELLES : UNE ACTIVITÉ EN BAISSÉ CONTINUE

Ce sont au total **55 assistantes maternelles** qui permettent l'accueil des tout-petits sur le territoire. Un chiffre en baisse régulière depuis 2017, année où l'on recensait 67 professionnelles.

UNE ANNÉE TRÈS IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

De mars à juin, les ateliers proposés par le RAPE ont été suspendus. Si la fréquentation a été identique à

celle de 2019 en début d'année (39 assistantes maternelles pour 95 enfants), la reprise en juin a été toute autre avec une baisse très significative des participants (seulement 19 assistantes maternelles). **La longue interruption des ateliers, l'isolement forcé, les angoisses d'enfants, parents et assistantes maternelles ont freiné le retour vers le RAPE après la période de confinement.**

Ainsi, les séances organisées avec des **partenaires extérieurs** (éveil musical, contes, nutrichérapie, yoga du rire, langue des signes, etc...) ont été réduites de moitié : **41 séances** proposées en 2020.

Plusieurs événements devaient ponctuer cette année 2020 mais n'ont malheureusement pas pu être organisés : portes ouvertes du RAPE,

soirée ciné-débat sur le thème « les enfants et les écrans », confection d'un char pour les fêtes patronales de Grenade sur l'Adour, journée bien-être en famille (projet inter-structure) ou encore le Noël des assistantes maternelles.

La **Semaine de la petite enfance**, organisée du 9 au 15 octobre a quant à elle été maintenue avec la mise en place de jauges et d'un protocole sanitaire spécifique. 45 adultes et 68 enfants ont pu participer aux différentes animations proposées.

Les assistantes maternelles du territoire ont également bénéficié de 4 événements dédiés : soirée yoga du rire, réunion avant l'été, sortie au courant d'Huchet, réunion de bilan de fin d'année.

La Semaine de la Petite Enfance organisée en octobre 2020 a accueilli 45 adultes et 68 enfants.



Des ateliers « langue des signes » sont régulièrement proposés aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

FRÉQUENTATION

La fréquentation de l'Accueil de Loisirs est en nette baisse sur 2020 en raison des différentes périodes de confinement instaurées par le gouvernement. **6 685 enfants** ont été accueillis (9 296 en 2019) soit 2 611 journées enfants en moins.

La structure a interrompu l'accueil des enfants de mi-mars à fin juin avec des périodes de réouvertures réservées uniquement aux **enfants des personnels « prioritaires »** durant la 2^{ème} semaine des vacances d'avril puis les mercredis de mai et juin.

Début juillet, l'ALSH a repris les accueils classiques avec une adaptation des mesures : regroupement par tranches d'âge sans brassage.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Les 14 thèmes du totem inscrits sur le projet pédagogique de la structure sont structurés autour d'activités ludiques et pédagogiques adaptées aux tranches d'âge. Les enfants ainsi découvrent et apprennent en privilégiant les notions de plaisir, d'épa-

nouissement, de rêve et d'imaginaire sur des thématiques variées que sont la lecture, l'environnement, l'intergénérationnel, la culture, la citoyenneté, le sport, la musique...

Les enfants ont participé à un **projet intergénérationnel** via la réalisation de trois grandes fresques pour l'**EH-PAD de Grenade sur l'Adour**.

La **culture** a été abordée aux travers d'animations polynésiennes : **intervention d'une polynésienne** avec la découverte de danses, traditions et îles du Pacifique.

L'**environnement** a lui aussi été au cœur des thématiques abordées en 2020 : embellissement des espaces extérieurs, sensibilisation au tri sélectif, balades le long de l'Adour, spectacle axé sur l'écologie et la protection de la planète.

Le **projet solidaire annuel** mené par l'ALSH sous forme de kermesse (lutte contre la mucoviscidose et échange avec l'orphelinat de Douala au Cameroun) n'a quant à lui pas pu être organisé en 2020.

ESPACE JEUNES (EJ)

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19 et la **fermeture de la structure du 18 mars au 3 juillet**, soit 23 jours d'accueil en moins. Sur les périodes d'ouverture, **75 adolescents dont 25 nouveaux** ont fréquenté au moins une fois l'Espace Jeunes. Ce qui représente 843 journées enfants (5 340 heures).

Les **projets menés** tout au long de l'année ont permis d'aborder les notions de **différence** (prêt de jeux spécifiques par l'association Jeunesse au Plein Air afin d'aborder le thème du

handicap, organisation d'une activité « cécifoot ») et d'**intergénération** (échanges avec le service animations seniors du CIAS notamment dans le cadre de la Semaine Bleue).

Les 3 séjours initialement programmés sur la période estivale ont dû être annulés. Le premier était destiné à 16 enfants âgés de 9 à 11 ans (3 jours à Hostens), les deux autres à 14 adolescents chacun (3 jours à Biscarrosse ; 3 jours à Vieux-Boucau en compagnie des jeunes Alsaciens avec qui un échange a été instauré en 2019).

Les activités et sorties, longtemps suspendues avec la crise sanitaire, ont repris de plus belle durant l'été.



Des échanges intergénérationnels ont été organisés entre l'Espace Jeunes et le service Animation Seniors du CIAS.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

8 sorties et soirées ont été organisées sur l'année (stand-up paddle, sauvetage côtier, labyrinthe pop-corn, waveski, canoë-kayak, bowling, lacs).

Différentes interventions ont été organisées au sein de la structure avec, entre autres, l'étoile sportive montoise (sabre laser), Terra Pitchoun (slakline), l'association Dream Landes (hip-hop, graff), la Brigade à roulettes (skate, bubble bump) ou encore l'AF-CA (cirque).

La Brigade à Roulettes est intervenue mi-juillet pour une initiation au skate-board.



POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)



Céline, animatrice du PIJ, fait désormais partie du réseau des Promeneurs du Net permettant d'assurer une action éducative sur le Net.

Cette année, **36 personnes**, ados, jeunes ou parents, ont pris contact avec le Point Information Jeunesse pour recueillir de l'information majoritairement axée sur la construction d'un projet (39 %) et sur l'engagement (43 %). Les jeunes concernés par ces demandes sont pour l'essen-

tiel des lycéens ou étudiants dont un peu plus de 80 % résident en Pays Grenadois.

Le 23 juin 2020, le PIJ a obtenu le **label « Information Jeunesse »**. Matérialisé par arrêté du Préfet de Région, ce label est attribué pour une durée de 3 ans et identifiable par un nouveau logo.

En septembre 2020, la structure a également reçu le **label « Promeneurs du Net »**. Ce dispositif mis en place par la CAF et porté par la Ligue de l'Enseignement a pour vocation d'assurer une action éducative sur la toile par l'intermédiaire de professionnels appelés « Promeneurs ».

8 jeunes ont participé aux **journées d'information « baby-sitting »** organisées du 25 au 27 février.

Le **forum des jobs d'été** organisé en partenariat avec le BIJ de Mont-de-Marsan n'a pu être organisé en raison de la crise sanitaire.

Le projet web radio mis en place avec le **collège Val d'Adour** n'a pas été reconduit en 2020. En revanche, une convention permettant la mise en place de **permanences « Information Jeunesse » sur la pause méridienne** a été signée.

Le projet de création d'un **conseil communautaire de jeunes (CCJ)**, mis en veille en raison de la crise sanitaire, a repris en septembre 2020 avec l'organisation de plusieurs réunions d'information auprès des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} et l'objectif de mettre en place le CCJ en janvier 2021.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

La Communauté de Communes, de par ses compétences enfance-jeunesse soutient les associations sportives qui gèrent une école de sport et favorisent la pratique et la promotion de l'activité sportive par les jeunes.

Durant la saison 2019/2020, **13 associations** ont pu en bénéficier pour un

montant global de 9 419 €.

Les 13 écoles de sport soutenues sont : Adour Volley Grenade, l'Étoile Sportive Vignalaise, l'Association Sportive Cazérienne, l'Association Sportive Maurrinoise, Bordères Tonic Form, le Tennis Club Les Blés d'Or, le Tennis Intercommunal du Marsan, le Twirling Club Gre-

nadois, l'Union Saint-Maurice Grenade Football, l'Union Sportive des Judokas Grenadois, l'association La Grange Agec, l'Union Sportive Grenadoise Natation et l'Union Sportive Grenadoise Rugby.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Une réunion « de crise » à été organisée le 12 mars 2020 à 20h30 afin de faire le point sur la situation (confinement, révision des plannings, mesures mises en place, personnel à risque, gestes barrières, etc...).

Une **prime exceptionnelle « Covid-19 »** a été instaurée pour les agents du CIAS. La mise en place de celle-ci a coûté 17 300 € au CIAS avec un financement du Département à hauteur de 14 650 €.

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE D'APPELS

Pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées du territoire, une cellule d'appels a rapidement été organisée dès la semaine du 16 mars 2020. Dans le cadre de ce dispositif **128 personnes ont été jointes par téléphone** à raison de 2 prises de contact hebdomadaires et ce, jusqu'au 4 mai.

Suite à une reprise progressive des interventions à domicile, un allège-

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

En 2020, en plus des conditions climatiques capricieuses, de la canicule et des inondations, les agents sociaux ont été soumis à la crise sanitaire mais ont mené à bien leur mission sur l'ensemble du territoire et nous ne pouvons que les remercier pour leur professionnalisme.

L'activité des différents services d'aide et d'accompagnement à domicile est stable.

Les usagers du service d'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-ménagère,

ment des appels (1 fois par semaine) a été instauré pour une majorité des personnes (67%).

L'activité de cette cellule de lutte contre l'isolement a pris fin le 1^{er} juin suite à la reprise totale des interventions à domicile.

Près de 2 300 appels ont été enregistrés.

DON DE MATÉRIEL

Pour aider les agents de terrain à faire face à la crise de Covid-19, de nombreuses institutions et entreprises ont offert du matériel de « sécurité » au CIAS tels que **masques FFP2, chirurgicaux ou en tissu, charlottes, surblouses, lunettes, visières, surchaussures et housses de protection de voitures.**

COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE

La journée de collecte « Courir pour la vie, courir pour Curie » en faveur de la recherche contre le cancer a été **annulée en raison de la crise sanitaire.**

D'ACCOMPAGNEMENT À

garde malade) sont majoritairement des personnes relevant des GIR (groupe iso-ressources) 3, 4 et 6, et donc semi-dépendantes.

26 agents d'aide à domicile formés interviennent sur toutes les communes du territoire auprès de **164 usagers**, dont près de 80 % de femmes. La tranche d'âge 80/90 ans est majoritaire.

23 508 heures d'intervention ont été enregistrées sur l'année 2020.

De nombreux dons de masques ont été faits au CIAS tout au long de l'année.



23 508 heures de prestations d'aide à domicile ont été réalisées en 2020.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)



Le service Animation Seniors proposait un atelier gestes de premiers secours les 20 et 27 janvier 2020. Animé par l'Automobile Club 40, cette activité a réuni 18 participants.

PORTAGE DE REPAS

Le service portage de repas permet à **68 personnes**, dans l'impossibilité momentanée de pouvoir cuisiner, de bénéficier de menus équilibrés.

13 612 repas ont été distribués en 2020 majoritairement à des personnes âgées de 80 à 90 ans.

PETIT JARDINAGE ET PETIT BRICOLAGE

Le service de petit jardinage et petit bricolage est, quant à lui, intervenu auprès de **76 usagers** et a effectué 937 heures.

Seul le petit jardinage est sollicité, service qui a dû faire face lui aussi à la période de canicule et aux mauvaises conditions climatiques avec les fortes pluies du printemps et d'automne qui ont perturbé quelque peu les interventions sans oublier la crise sanitaire.

TÉLÉALARME

Le service téléalarme, financé à plus de 80 % par le CIAS, gère **231 appareils** qui permettent de solliciter une aide adaptée 24h/24 et 7j/7j en cas de malaise, de chute ou d'urgence médicale.

REPAS ET GOÛTERS DES AÎNÉS

Le CIAS participe également aux repas ou goûters organisés dans chaque commune pour les personnes âgées et ce, à hauteur de 7 € par personne. **924 repas** (19 de moins qu'en 2019) ont été subventionnés pour un montant total de **6 468 €**.

SERVICE XL AUTONOMIE

Le CIAS a développé sa politique sociale visant à favoriser la prévention de la dépendance des publics fragiles en leur apportant un projet innovant conjuguant nouvelles

technologies, bienveillance et accompagnement. Dans ce cadre, la convention avec XL Autonomie a été reconduite.

En 2020, 3 personnes ont ainsi bénéficié de la mise à disposition d'une tablette numérique, d'une téléassistance, de l'éclairage nocturne ou encore de visites de lien social et de jeux cognitifs.

SERVICE ANIMATION SENIORS

Rompre l'isolement des personnes âgées et maintenir le lien social, tels sont les objectifs qui ont prévalu à la création de ce service.

Par l'organisation de visites à domicile, de sorties, de rencontres, d'ateliers, d'actions de prévention ou de manifestations telle la Semaine Bleue en octobre, il concourt à tisser des liens entre les personnes, entre les générations et participe ainsi à maintenir les seniors le plus longtemps à domicile tout en conservant des attaches sur l'extérieur.

17 personnes ont pu bénéficier d'une visite à domicile (99 visites au total), soit une baisse de 60 % par rapport à 2019 due à la crise sanitaire. 4 personnes n'ont pu être visitées pour cause de Covid-19.

34 sorties et activités intergénérationnelles étaient programmées en 2020 ; 17 d'entre elles ont dû être annulées et 2 reportées en 2021. Aucune programmation n'a été proposée de mai à août en raison des protocoles sanitaires imposés.

La Semaine Bleue a été maintenue en octobre avec 3 ateliers.

Au total, **22 personnes ont participé aux activités organisées sur l'année**.

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

Eu égard au contexte sanitaire, les demandes de subvention en matière d'actions culturelles d'intérêt communautaire ont été moindres sur l'année 2020.

Ainsi, le bureau des maires a émis un avis favorable aux deux uniques demandes émises par la **commune de Bordères et Lamensans**.

La première concernait la **Fête du Jeu** programmée le 12 mai et pour laquelle une **subvention de 1 785 €**

a été accordée. Cette manifestation n'ayant pu avoir lieu en raison de la pandémie, aucun crédit n'a été versé.

La seconde action, le **Festival Bordères en Scène**, s'est vue accorder une **aide de 1 842 €**. Cette manifestation ayant elle aussi été annulée pour le même motif, seuls 85,20 € ont été versés à la commune de Bordères et Lamensans pour le financement des plaquettes de communication réalisées.



La résidence artistique de la Cie Le Petit Théâtre de Pain, écourtée par l'état d'urgence sanitaire de mars 2020, sera reprogrammée en 2021.

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

5 axes culturels ont été proposés sur le territoire en 2020 :

- Une **résidence d'artistes** avec la compagnie Le Petit Théâtre de Pain du 9 au 12 mars (écourtée de 8 jours en raison du confinement) intervenue dans 4 écoles maternelles du territoire, au RAPE ainsi qu'à la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans. La semaine de résidence annulée sera reportée en 2021.
- Le **Festival « Les Arts en De₃route₅ »** sur le thème des différences organisé du 7 au 9 octobre. La configuration de

ce festival musical et artistique a dû être réadaptée avec la crise sanitaire. Une version plus courte a donc été proposée sans intervention auprès des scolaires. Seules les prestations musicales en médiathèques et le concert du 9 octobre ont été maintenus.

- La **manifestation départementale « Itinéraires »** proposant ateliers et spectacles dans le réseau des médiathèques du territoire, le dimanche 13 octobre. Thème abordé : « L'Adour, d'eaux et d'hommes » avec notamment une balade découverte

de l'Adour ayant fait le plein de participants.

- **Destination Théâtre de Gascogne** : accompagnement sur 7 spectacles de leur programmation culturelle proposés à tarifs préférentiels (partenariat avec Mont de Marsan Agglomération).
- Tout au long de l'année, **10 exposition** d'artistes locaux sont proposées au sein de l'Office de Tourisme. Cette année, 3 d'entre elles ont dû être annulées en raison de la Covid-19. Elles seront reportées en 2021.

7 expositions d'artistes locaux ont été proposées à l'Office de Tourisme en 2020 (ici Éliane Réchède commentant ses œuvres auprès d'enfants de l'ALSH).



Le groupe Tiwiza s'est produit à la salle des fêtes de Le Vignau dans le cadre du Festival « Les Arts en De₃route₅ ».

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

En 2020, seules 11 animations ont pu être maintenues sur les 24 initialement programmées.



11 animations "course landaise" ont été organisées de début juillet à mi-septembre (les mercredis coursayres).

ANIMATIONS NATURE & PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Le programme d'animations « nature et patrimoine » comprend 3 volets :

- la **découverte des sites naturels**,
- la **découverte du petit patrimoine**,
- des **démarches de développement durable**.

Sur les **24 animations programmées** en 2020, 10 ont dû être annulées en raison de la pandémie de Covid-19 et 3 pour cause d'alertes crues.

85 personnes ont pu participer aux

actions maintenues.

Le temps fort de l'année, la Fête de la Nature et des Saligues, habituellement organisé fin mai sur la commune de Cazères sur l'Adour a également été annulé.

Malgré le contexte particulier lié à la situation sanitaire et les nombreuses restrictions imposées en matière d'accueil du public, les participants étaient au rendez-vous lors des animations réalisées.

SITE DE LA COURSE LANDAISE À BASCONS

L'animation du site consacré à la **Course Landaise** est assurée et financée par la Communauté de Communes via une convention avec la commune de Bascons.

En 2020, le coût de cette gestion s'élève à 7 200 € (4 700 € pour rémunération de l'animateur et 2 500 € de fonctionnement). Les recettes perçues sont de 600 €.

283 visiteurs ont été accueillis durant la saison 2020. Parmi eux, 156 visiteurs au musée et 127 participants aux animations organisées « hors les murs ».

Les statuts de la CCPG avaient été modifiés par arrêté préfectoral le 1^{er} janvier 2020 en vue de l'**implantation d'un centre d'interprétation de la course landaise** dans l'ancien presbytère du centre-bourg de Bascons.

La nouvelle municipalité basconnaise ayant annoncé, début septembre, être

non-favorable à ce projet et les principaux financeurs (Europe Leader et Région) étant dans l'attente d'une confirmation quant à la réalisation de celui-ci, il appartenait à l'assemblée de se positionner. La grande majorité des élus s'est finalement prononcée, par vote à bulletin secret, contre la poursuite de ce projet.

Il s'agit là d'un vote non-pas contre le projet mais d'un vote effectué en relation avec le positionnement des élus basconnais.

Ce projet de valorisation culturelle et patrimoniale qui répondait pleinement aux questions de revitalisation des centres-bourgs auxquelles les communes rurales sont confrontées, qui participait au rayonnement du Pays Grenadois et qui s'intégrait parfaitement aux actions de développement touristique et économique du Département et de la Région ne verra donc pas le jour.

OFFICE DE TOURISME

LANDES INTÉRIEURES

La promotion commune mise en place avec « Landes Intérieures » permet un rayonnement plus large et abonde l'offre touristique.

Cette année, des **chasses aux trésors** ont été instaurées sur les 3 communes

principales (Mont de Marsan, Saint-Sever et Grenade sur l'Adour) avec, à la clé, 3 magnets à collectionner. Ce nouvel outil permet ainsi aux offices de tourisme concernés de se renvoyer les visiteurs et de les inciter à prolonger leur séjour en Landes Intérieures.

Le réseau « Landes Intérieures » a également travaillé à la **création d'une carte touristique** de son territoire en versions papier et numérique.

Les prestataires de l'Office de Tourisme ont été sollicités pour son élaboration notamment pour le choix des sites dits « non-touristiques » à y mentionner.

Au vu des résultats probants obtenus depuis 2016 et de la motivation des équipes touristiques, **le projet « Landes Intérieures », arrivé à échéance en 2020, a été reconduit pour 4 ans.**

FRÉQUENTATION

Sur 8 mois d'ouverture (*fermeture du 15 mars au 10 juin et du 1^{er} au 30 novembre*) dans un contexte ne favorisant pas les départs en vacances, **l'Office de Tourisme a renseigné 1 402 personnes.** La fréquentation s'est une nouvelle fois concentrée sur les 2 mois d'été. 83 % des contacts ont eu lieu au guichet.

Le tourisme de proximité a été largement privilégié avec 99 % de touristes français et, parmi eux, 85 % de néo-aquitains.

Les visiteurs étaient principalement en recherche de **divertissements**, mais surtout d'**activités de plein air** (randonnées, animations sur les espaces naturels, découverte du patrimoine local, etc...).

ANIMATIONS TOURISTIQUES

Les 7 animations programmées dans le cadre du **Grand Printemps des Landes** (avril-mai) ont malheureusement dû être annulées.

Pour compenser cette annulation, le Comité Départemental du Tourisme, porteur de cet événement, a proposé aux offices de tourisme landais de participer à une campagne de « micro-aventures ». L'objectif : proposer aux visiteurs des **journées/circuits découverte d'un territoire** sur la période estivale. 3 propositions ont été faites en Pays Grenadois.

Dans le cadre des **animations estivales, 12 événements gratuits** ont eu lieu et, malgré le nombre de participants limité par les mesures sanitaires, **101 personnes** ont pu en profiter (*135 en 2019*).

Avec la crise sanitaire, la vie associative a été fortement perturbée. C'est pourquoi, il a été décidé de maintenir le traditionnel **Forum des Associations**. Le format de ce rendez-vous annuel aura été quelque peu allégé avec une organisation en extérieur, la présence de moins de stands ou encore la suppression des démonstrations et de la restauration.

PRODUCTEURS LOCAUX

Les périodes de confinement ont per-

mis d'accélérer le processus de **promotion des producteurs locaux** du Pays Grenadois. Tous ont été contactés afin de mettre à jour la base de données existante et de la diffuser **auprès du public.**

À ce jour, **10 producteurs proposant la vente de produits sont référencés.**

OPÉRATION « JE SOUTIENS MON COMMERÇANT »

Face aux difficultés rencontrées par certains commerçants durant la crise sanitaire, la CCPG a décidé d'apporter son **soutien aux professionnels** de différentes manières.

L'Office de Tourisme a ainsi été mis à contribution pour :

- la **création d'une page Facebook** dédiée aux commerçants du territoire,
- le développement d'un « **espace-vitrine** » des commerçants sur le site internet de l'Office de Tourisme,
- la **réalisation de tote-bags à l'effigie de l'association des Acteurs Economiques du Pays Grenadois (AEPG)** qui seront offerts à leurs clients afin de les inciter à consommer local,
- **l'accompagnement à la mise en place d'actions promotionnelles** par l'AEPG.

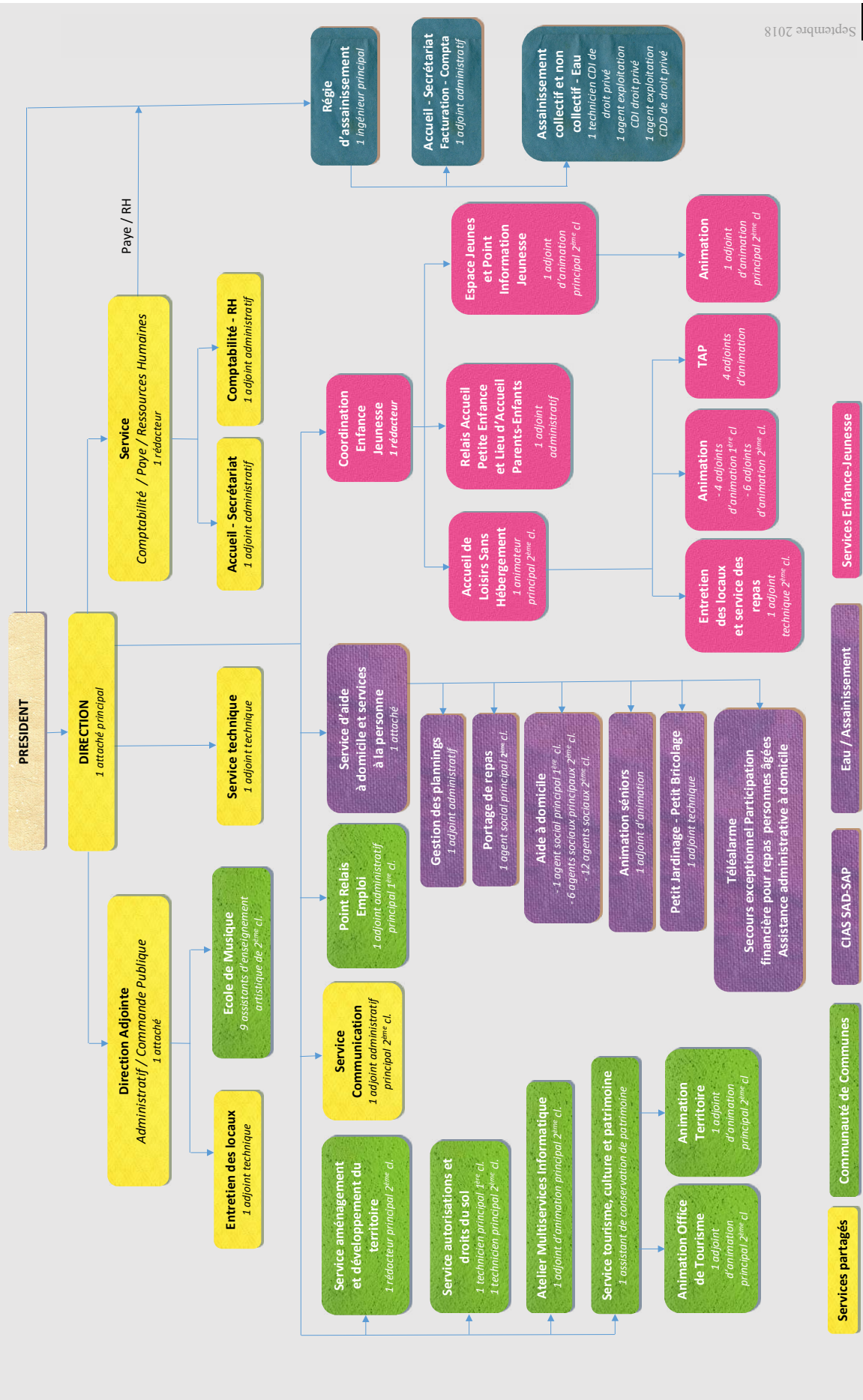
L'été 2020 a été ponctué de 12 animations gratuites et s'est achevé par un Forum des Associations "allégé" organisé le 12 septembre.





ANNEXES

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE DU PAYS GRENADOIS



| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| VUE D'ENSEMBLE | A1 |

EXECUTION DU BUDGET

| | | DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---------------------------|----------|--------------|----------|--------------|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 4 610 071,07 | G | 4 989 802,11 |
| | Section d'investissement | B | 1 073 091,04 | H | 400 053,26 |

| | | | | | |
|----------------------------------|---|---|----------------------|---|-------------------------------|
| | | + | | + | |
| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Report en section de fonctionnement (002) | C | 0,00 (si déficit) | I | 3 647 652,57 (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 0,00 (si déficit) | J | 3 023 604,57 (si excédent) |

| | | | | | |
|---------------------------------------|--|-----------|--------------|-----------|---------------|
| = | | = | | = | |
| TOTAL (réalisations + reports) | | = A+B+C+D | 5 683 162,11 | = G+H+I+J | 12 061 112,51 |

| | | | | | |
|--|--|---|------------|------------|-----------|
| RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1) | Section de fonctionnement | E | 0,00 | K | 0,00 |
| | Section d'investissement | F | 400 800,00 | L | 18 573,00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 | | = E+F | 400 800,00 | = K+L |

| | | | | | |
|------------------------|---------------------------|---------|---------------|--------------|---------------|
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | = A+C+E | 4 610 071,07 | = G+I+K | 8 637 454,68 |
| | Section d'investissement | = B+D+F | 1 473 891,04 | = H+J+L | 3 442 230,83 |
| | TOTAL CUMULE | | = A+B+C+D+E+F | 6 083 962,11 | = G+H+I+J+K+L |

DETAIL DES RESTES A REALISER

| Chap. | Libellé | Dépenses engagées non mandatées | Titres restant à émettre |
|--|--|---------------------------------|--------------------------|
| TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | | E | 0,00 |
| 011 | Charges à caractère général | 0,00 | 0,00 |
| 012 | Charges de personnel, frais assimilés | 0,00 | |
| 014 | Atténuations de produits | 0,00 | |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 0,00 | |
| 656 | Frais fonctionnement des groupes d'élus | 0,00 | |
| 66 | Charges financières | 0,00 | |
| 67 | Charges exceptionnelles | 0,00 | |
| 70 | Produits services, domaine et ventes div | | 0,00 |
| 73 | Impôts et taxes | | 0,00 |
| 74 | Dotations et participations | | 0,00 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | | 0,00 |
| 013 | Atténuations de charges | | 0,00 |
| 76 | Produits financiers | | 0,00 |
| 77 | Produits exceptionnels | | 0,00 |
| TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | | F | 400 800,00 |
| 010 | Stocks (4) | 0,00 | 0,00 |
| 024 | Produits des cessions d'immobilisations | | 0,00 |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves | 0,00 | 0,00 |
| 13 | Subventions d'investissement | 0,00 | 18 573,00 |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 0,00 | 0,00 |
| 18 | Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6) | 0,00 | 0,00 |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 0,00 | 0,00 |
| 204 | Subventions d'équipement versées | 0,00 | 0,00 |

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2020

| Chap. | Libellé | Dépenses engagées non mandatées | Titres restant à émettre |
|-------|--|---------------------------------|--------------------------|
| 21 | Immobilisations corporelles | 0,00 | 0,00 |
| 22 | Immobilisations reçues en affectation (5) | 0,00 | 0,00 |
| 23 | Immobilisations en cours | 0,00 | 0,00 |
| 20086 | Opération d'équipement n° 20086 Matériel divers | 40 000,00 | |
| 20087 | Opération d'équipement n° 20087 Fonds de concours | 170 000,00 | |
| 20133 | Opération d'équipement n° 20133 PLUi | 5 800,00 | |
| 20142 | Opération d'équipement n° 20142 Aménagement numérique | 80 000,00 | |
| 20173 | Opération d'équipement n° 20173 Etude école de musique | 70 000,00 | |
| 20183 | Opération d'équipement n° 20183 Développement éco. | 15 000,00 | |
| 20194 | Opération d'équipement n° 20194 Bâtiments communautaires | 20 000,00 | |
| 26 | Participat° et créances rattachées | 0,00 | 0,00 |
| 27 | Autres immobilisations financières | 0,00 | 0,00 |

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| VUE D'ENSEMBLE | A1 |

EXECUTION DU BUDGET

| | | DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---------------------------|----------|-----------|----------|-----------|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 21 774,37 | G | 21 774,37 |
| | Section d'investissement | B | 0,00 | H | 0,00 |

| | | + | | + | |
|----------------------------------|---|---|----------------------|---|-----------------------|
| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Report en section de fonctionnement (002) | C | 0,00 (si déficit) | I | 0,02 (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 0,00 (si déficit) | J | 0,00 (si excédent) |

| | | = | | = | |
|---------------------------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| TOTAL (réalisations + reports) | | = A+B+C+D | 21 774,37 | = G+H+I+J | 21 774,39 |

| | | | | | |
|--|--|---|-------|------|-------|
| RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1) | Section de fonctionnement | E | 0,00 | K | 0,00 |
| | Section d'investissement | F | 0,00 | L | 0,00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 | | = E+F | 0,00 | = K+L |

| | | | | | |
|------------------------|---------------------------|---------|---------------|-----------|---------------|
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | = A+C+E | 21 774,37 | = G+I+K | 21 774,39 |
| | Section d'investissement | = B+D+F | 0,00 | = H+J+L | 0,00 |
| | TOTAL CUMULE | | = A+B+C+D+E+F | 21 774,37 | = G+H+I+J+K+L |

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| VUE D'ENSEMBLE | A1 |

EXECUTION DU BUDGET

| | | DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---------------------------|----------|--------------|----------|--------------|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 1 012 144,92 | G | 1 528 337,83 |
| | Section d'investissement | B | 1 526 656,83 | H | 1 008 595,92 |

| | | | | | |
|----------------------------------|---|---|----------------------------|---|-----------------------------|
| | | + | | + | |
| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Report en section de fonctionnement (002) | C | 160 049,29 (si déficit) | I | 0,00 (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 0,00 (si déficit) | J | 405 915,99 (si excédent) |

| | | | | | |
|---------------------------------------|--|-----------|--------------|-----------|--------------|
| | | = | | = | |
| TOTAL (réalisations + reports) | | = A+B+C+D | 2 698 851,04 | = G+H+I+J | 2 942 849,74 |

| | | | | | |
|--|--|---|-------|------|-------|
| RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1) | Section de fonctionnement | E | 0,00 | K | 0,00 |
| | Section d'investissement | F | 0,00 | L | 0,00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 | | = E+F | 0,00 | = K+L |

| | | | | | |
|------------------------|---------------------------|---------|---------------|--------------|---------------|
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | = A+C+E | 1 172 194,21 | = G+I+K | 1 528 337,83 |
| | Section d'investissement | = B+D+F | 1 526 656,83 | = H+J+L | 1 414 511,91 |
| | TOTAL CUMULE | | = A+B+C+D+E+F | 2 698 851,04 | = G+H+I+J+K+L |

ZA DU TREMA - C.A. 2020 ZA DU TREMA - CA - 2020

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| VUE D'ENSEMBLE | A1 |

EXECUTION DU BUDGET

| | | DEPENSES | | RECETTES | |
|---|--|---------------|----------------------|---------------|-----------------------------|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 200 025,00 | G | 201 900,01 |
| | Section d'investissement | B | 200 025,00 | H | 200 000,00 |
| | | + | | + | |
| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Report en section de fonctionnement (002) | C | 0,00 (si déficit) | I | 163 110,81 (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 0,00 (si déficit) | J | 0,00 (si excédent) |
| | | = | | = | |
| TOTAL (réalisations + reports) | | = A+B+C+D | 400 050,00 | = G+H+I+J | 565 010,82 |
| RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1) | Section de fonctionnement | E | 0,00 | K | 0,00 |
| | Section d'investissement | F | 0,00 | L | 0,00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 | = E+F | 0,00 | = K+L | 0,00 |
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | = A+C+E | 200 025,00 | = G+I+K | 365 010,82 |
| | Section d'investissement | = B+D+F | 200 025,00 | = H+J+L | 200 000,00 |
| | TOTAL CUMULE | = A+B+C+D+E+F | 400 050,00 | = G+H+I+J+K+L | 565 010,82 |

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| VUE D'ENSEMBLE | A1 |

EXECUTION DU BUDGET

| | | DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---------------------------|----------|-----------|----------|-----------|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 75 174,00 | G | 60 457,38 |
| | Section d'investissement | B | 0,00 | H | 0,00 |

| | | | | | |
|----------------------------------|---|---|----------------------|---|----------------------------|
| | | + | | + | |
| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Report en section de fonctionnement (002) | C | 0,00 (si déficit) | I | 30 158,11 (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 0,00 (si déficit) | J | 1 134,00 (si excédent) |

| | | | | | |
|---------------------------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | | = | | = | |
| TOTAL (réalisations + reports) | | = A+B+C+D | 75 174,00 | = G+H+I+J | 91 749,49 |

| | | | | | |
|--|--|---|-------|------|-------|
| RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1) | Section de fonctionnement | E | 0,00 | K | 0,00 |
| | Section d'investissement | F | 0,00 | L | 0,00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 | | = E+F | 0,00 | = K+L |

| | | | | | |
|------------------------|---------------------------|---------|---------------|-----------|---------------|
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | = A+C+E | 75 174,00 | = G+I+K | 90 615,49 |
| | Section d'investissement | = B+D+F | 0,00 | = H+J+L | 1 134,00 |
| | TOTAL CUMULE | | = A+B+C+D+E+F | 75 174,00 | = G+H+I+J+K+L |

REGIE ASSAINISSEMENT
CA 2020

| | |
|---|-----------|
| II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II |
| VUE D'ENSEMBLE | A1 |

EXECUTION DU BUDGET

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|---|--------------------------|--------------|--------------|--------------------------|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section d'exploitation | A 312 527,17 | G 332 603,68 | G-A +20 076,51 |
| | Section d'investissement | B 122 696,09 | H 146 246,60 | H-B +23 550,51 |

| | | | |
|--|---|---|----------------|
| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Report en section d'exploitation (002) | C | I 118 285,22 |
| | Report en section d'investissement (001) | D | J 1 656 667,42 |

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|---------------------------------------|--|---|---|---------------------------------------|
| TOTAL (réalisations + reports) | | 435 223,26 <small>P= A+B+C+D</small> | 2 253 802,92 <small>Q= G+H+I+J</small> | +1 818 579,66 <small>= Q-P</small> |

| | | | |
|--|--|--------------|--------------|
| RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2) | Section d'exploitation | E | K |
| | Section d'investissement | F | L |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 | = E+F | = K+L |

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|----------------------------|--------------------------|---|---|--------------------------|
| RESULTAT CUMULE | Section d'exploitation | 312 527,17 <small>= A+C+E</small> | 450 888,90 <small>= G+I+K</small> | +138 361,73 |
| | Section d'investissement | 122 696,09 <small>= B+D+F</small> | 1 802 914,02 <small>= H+J+L</small> | +1 680 217,93 |
| | TOTAL CUMULE | 435 223,26 <small>= A+B+C+D+E+F</small> | 2 253 802,92 <small>= G+H+I+J+K+L</small> | +1 818 579,66 |

DETAIL DES RESTES A REALISER

| Chap. | Libellé | Dépenses engagées non mandatées | Titres restant à émettre |
|---|---------|------------------------------------|-----------------------------|
| TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION | | E | K |
| TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | | F | L |

| | |
|---|-----------|
| II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II |
| VUE D'ENSEMBLE | A1 |

EXECUTION DU BUDGET

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|--|--------------------------|----------------|----------------|-----------------------|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section d'exploitation | A 1 044 303,15 | G 1 469 662,64 | G-A +425 359,49 |
| | Section d'investissement | B 69 587,49 | H 34 501,65 | H-B -35 085,84 |

| | | | | |
|---------------------------|--|-------------|--------------|--|
| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Report en section d'exploitation (002) | C | I 342 730,80 | |
| | Report en section d'investissement (001) | D 22 473,65 | J | |

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|---------------------------------------|--|---|---|-------------------------------------|
| TOTAL (réalisations + reports) | | 1 136 364,29 <small>P= A+B+C+D</small> | 1 846 895,09 <small>Q= G+H+I+J</small> | +710 530,80 <small>= Q-P</small> |

| | | | | |
|---|--|------------------|-------|--|
| RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2) | Section d'exploitation | E | K | |
| | Section d'investissement | F 100 566,00 | L | |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 | = E+F 100 566,00 | = K+L | |

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|-----------------|--------------------------|--|--|-----------------------|
| RESULTAT CUMULE | Section d'exploitation | 1 044 303,15 <small>= A+C+E</small> | 1 812 393,44 <small>= G+I+K</small> | +768 090,29 |
| | Section d'investissement | 192 627,14 <small>= B+D+F</small> | 34 501,65 <small>= H+J+L</small> | -158 125,49 |
| | TOTAL CUMULE | 1 236 930,29 <small>= A+B+C+D+E+F</small> | 1 846 895,09 <small>= G+H+I+J+K+L</small> | +609 964,80 |

DETAIL DES RESTES A REALISER

| Chap. | Libellé | Dépenses engagées non mandatées | Titres restant à émettre |
|---|--|---------------------------------|--------------------------|
| TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION | | E | K |
| TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | | F 100 566,00 | L |
| | Op. Equip. n°202003 COMPTEURS SECTORISATION | 21 912,00 | |
| | Op. Equip. n°202005 EXTENSION RENFORCEMENT RESEAUX | 62 300,00 | |
| | Op. Equip. n°202006 AQUISITION DE MATERIEL | 16 354,00 | |

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| VUE D'ENSEMBLE | A1 |

EXECUTION DU BUDGET

| | | DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---------------------------|----------|------------|----------|------------|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 900 464,84 | G | 841 944,59 |
| | Section d'investissement | B | 2 386,64 | H | 14 856,33 |

| | | | | | |
|----------------------------------|---|---|----------------------|---|----------------------------|
| | | + | | + | |
| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Report en section de fonctionnement (002) | C | 0,00 (si déficit) | I | 81 613,74 (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 0,00 (si déficit) | J | 35 174,37 (si excédent) |

| | | | | | |
|---------------------------------------|--|-----------|-------------------|-----------|-------------------|
| | | = | | = | |
| TOTAL (réalisations + reports) | | = A+B+C+D | 902 851,48 | = G+H+I+J | 973 589,03 |

| | | | | | |
|--|--|-------|-------------|-------|-------------|
| RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1) | Section de fonctionnement | E | 0,00 | K | 0,00 |
| | Section d'investissement | F | 0,00 | L | 0,00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 | = E+F | 0,00 | = K+L | 0,00 |

| | | | | | |
|------------------------|---------------------------|---------------|-------------------|---------------|-------------------|
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | = A+C+E | 900 464,84 | = G+I+K | 923 558,33 |
| | Section d'investissement | = B+D+F | 2 386,64 | = H+J+L | 50 030,70 |
| | TOTAL CUMULE | = A+B+C+D+E+F | 902 851,48 | = G+H+I+J+K+L | 973 589,03 |

WWW.CC-PAYSGRENAOIS.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS
14, place des Tilleuls
40270 Grenade sur l'Adour
Tél. : 05 58 45 44 42
Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr